



15ème législature

Question N° : 6872	De M. Charles de la Verpillière (Les Républicains - Ain)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > nuisances	Tête d'analyse >Nuisances aéroportuaires	Analyse > Nuisances aéroportuaires.
Question publiée au JO le : 27/03/2018 Réponse publiée au JO le : 22/05/2018 page : 4338		

Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la nécessité que les associations de riverains des aéroports puissent se faire entendre lors des assises du transport aérien. Ces assises, qui débutent le 20 mars 2018, ne doivent pas se limiter aux aspects économiques. Les questions environnementales, notamment le bruit et les pollutions atmosphériques, doivent également être abordées. C'est pourquoi il lui demande s'il est prévu d'associer aux travaux l'union française contre les nuisances des aéroports (UFCNA), ou d'autres organismes ayant le même objet.

Texte de la réponse

Les Assises nationales du transport aérien, qui se déroulent de mars à septembre, doivent permettre de réfléchir à la performance collective du secteur avec l'ensemble des acteurs. Cette performance se décline selon cinq axes : la performance environnementale, la performance économique, la performance au service des territoires, la performance et l'innovation au service des passagers et la performance sociale. Bien entendu, les associations nationales de riverains d'aéroports, telles que l'Union française contre les nuisances des aéronefs (UFCNA), et les associations nationales de défense de l'environnement, telles que France nature environnement (FNE), sont associées à l'ensemble des réflexions menées dans le cadre de la thématique « performance environnementale ». Ces associations étaient représentées lors des événements ayant déjà eu lieu (lancement des Assises le 20 mars, colloque « aviation et climat » du 26 mars, lancement des réflexions sur les émissions aéroportuaires le 4 avril, lancement des réflexions sur le bruit le 9 avril). Elles ont été également invitées aux prochains événements, comme le colloque sur la biodiversité aéroportuaire début mai. Par ailleurs, pour les associer pleinement aux travaux, il leur a été proposé de partager leurs contributions sur ces différents sujets avec l'ensemble des acteurs associés aux réflexions.